

Une médaille

de la Révolution Liégeoise de 1789-1791

Or donc, passablement instigués par le roi de Prusse qui, en 1787 déjà, leur avait dépêché un résidant spécial, le baron von Senfft zu Pilash, les Liégeois s'étaient révoltés contre César de Hoensbroeck, le 18 août 1789.

Le peuple avait été quérir cet évêque rétrograde et chagrin en sa résidence de Seraing et l'avait assez aimablement contraint à reconnaître une constitution qui devait, selon les vœux, restaurer la liberté.

Hoensbroeck, mortifié mais non résigné, saisit la première occasion propice pour prendre le large et aller se réfugier à l'abbaye de Saint-Maximin, près de Trèves. De là, se sentant en sûreté, il saisit la Chambre Impériale de tous ses griefs et on décida que les Cercles du Bas-Rhin et de Westphalie iraient mettre les « insurgés » à la raison.

Le prince de Clèves, en l'occurrence le roi de Prusse, fit occuper la cité par 4.000 de ses soldats renforcés de 1.000 Palatins. Le 29 novembre 1789, l'adjudant général baron Martin-Ernest von Schlieffen, gouverneur de la ville et de la citadelle de Wesel, arriva à Liège pour y préparer les logements et, le lendemain, deux bataillons prussiens et 40 cavaliers du Palatinat entrèrent à leur tour dans les murs; les grenadiers de Romberg et l'état-major s'installèrent à la citadelle tandis que les autres se logèrent au faubourg de Vivegnis.

L'occupation fut des plus anodine, elle protégea même la révolution; on fraternisa avec les Teutons. De par ailleurs, des détachements furent envoyés dans les localités restées fidèles au prince-évêque; les partisans de la Mitre ou aristocrates furent sérieusement houspillés, on leur fit supporter tout le poids de l'occupation et on leur imposa des garnissaires.

La Chambre de Wetzlaer ne tarda point à se montrer mécontente et, le 16 avril 1790, elle obtint le retrait de ces troupes;

on résolut d'entreprendre une expédition vraiment punitive. C'est alors que commença cette mémorable campagne, véritable vaudeville militaire, au cours de laquelle les contingents allemands se montrèrent d'une effarante pusillanimité et d'une brutalité ancestrale ; Borgnet l'a savamment décrite, mais ceci est une autre histoire.

Au moment de son départ, les Liégeois voulurent offrir au commandant prussien qui avait tant festoyé et ripaillé avec les patriotes, un souvenir somptueux. Les Etats conférèrent à ce grave sujet et voici ce qu'on lit dans le *Journal de l'Europe*, n° 45 du 17 avril 1790 :

« Messeigneurs, pénétrés de la vive reconnaissance pour les bienfaits dus à S. Ex. M. le Général Baron de Schlippen, et profondément affligés de le perdre, remplissent un devoir bien doux et bien pénible à la fois, en représentant à ce digne général l'hommage de la gratitude qu'inspirent à la Nation Liégeoise ses nombreux services, et le témoignage sensible des regrets qu'elle éprouve par son départ. L'ordre constant que Son Excellence a fait observer aux troupes prussiennes qu'elle commandoit (lesquelles se sont comportées de la manière la plus sage et la plus amicale), sa prudence à prévenir les moindres troubles, l'équité de ses ordonnances, le désintéressement qu'il a mis dans toute sa conduite, et surtout cette affabilité touchante, si propre à concilier tous les cœurs, lui ont acquis à jamais l'estime et l'amour d'un peuple que l'Auguste Monarque des Prussiens daigne honorer de sa puissante protection.

» Si tant de bienfaits pouvoient être appréciés, Messeigneurs trouveroient une consolation dans l'empressement qu'ils mettoient à payer cette dette sacrée de la Patrie ; mais ce seroit déplaire à S. Exc. que de l'acquitter même avec le tribut le plus juste.

» Messeigneurs saisissent le seul que ce vertueux général ne puisse refuser, ils lui présentent celui des cœurs des vrais citoyens et le supplient d'agréer la faible offrande d'une médaille qu'ils auront l'honneur de lui faire parvenir, et qui n'aura d'autre prix que de rappeler à S. Exc. le souvenir éternel que la Nation Liégeoise conservera de ses talents et de ses vertus. »

Mais bientôt, menacé par l'invasion, le pays courut aux

armes, on négligea pendant plusieurs mois de réaliser la promesse faite à Schlieffen. En fouillant dans les Archives de l'Etat conservées à Liège, nous avons découvert un vénérable « Registre contenant les fournitures et paiements faits pour la subsistance des troupes nationales, fortifications, etc. » Ce grimoire nous révéla qu'un certain Dartois ou Darius offrit d'exécuter la médaille pour la somme, considérable pour l'époque, de 600 florins; l'Etat noble agréa cette proposition le 27 septembre 1790.

D'autre part, nous avons retrouvé, dans le même fonds, un recès daté du 9 octobre suivant, en vertu duquel le nommé Darius fils fut chargé du travail pour lequel on lui accorda même 100 louis d'or afin de lui permettre de se procurer la précieuse matière première. Le 5 décembre de la même année, il lui fut alloué encore, dans le même but, une avance de 60 louis d'or.

Mais il est plus que probable que Son Excellence si vertueuse et si prussienne ne reçut jamais le souvenir que lui votèrent Messieurs, car à cette époque déjà, la révolution liégeoise était virtuellement vaincue, ses caisses étaient vides, sa petite armée se désagrégeait et l'Autriche s'apprêtait à rétablir l'autorité d'Hoensbroeck; le 10 décembre, le fameux prince de Rohan qui s'était fait nommer régent, abandonna les Liégeois à leur sort pour se retirer tranquillement dans son diocèse de Cambrai et, le 12 janvier 1791, la Cité fut occupée par l'ennemi tandis que ceux qui avaient voulu l'affranchir prenaient le chemin de l'exil.

L. LECONTE